



## INFORMATIONS IMPORTANTES

### Répits

À la réception de votre **formulaire d'inscription**, nous communiquerons avec vous dans un délai raisonnable pour vous aviser des disponibilités. **Celui-ci ne garantit pas une place.** La direction se réserve le droit de refuser un vacancier suite à l'analyse de son dossier complet. Le formulaire à compléter *dossier vacancier* est accessible sur notre site Internet ou peut vous être acheminé par courriel ou par la poste sur demande.

#### Les places sont limitées

Les demandes sont traitées selon l'ordre d'arrivée.

Lorsqu'un séjour est complet, vous serez en mesure d'inscrire le participant sur une liste d'attente. Si une place se libère, vous en serez avisé. Vous aurez alors 24 heures pour confirmer votre intérêt, après quoi cette place sera offerte à un autre participant.

#### Aide financière

Les familles peuvent bénéficier d'une aide financière pour l'accessibilité aux répits offerte par la Fondation Bon départ Canadian Tire du Québec. L'aide accordée est de **50 %** du tarif d'un séjour et est applicable pour tous les séjours au cours de la période de référence.

#### CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ ET D'EXCLUSION

##### Clientèles

Le programme répit s'adresse aux jeunes de 6 ans à 21 ans et aux adultes de 22 ans et plus vivant avec une déficience intellectuelle (DI), un trouble du spectre de l'autisme (TSA) ou un trouble envahissant du développement (TED).

##### LA PASSEPORT VACCINAL EST EXIGÉ POUR TOUS LES PARTICIPANTS DE 13 ANS ET PLUS

##### Encadrement

Le seul ratio d'encadrement durant les séjours de répit est de  $\frac{1}{4}$  soit un moniteur pour 4 vacanciers. Ceci veut dire que le participant doit être autonome et pouvoir manger, s'habiller se laver et aller aux toilettes seul.

##### Exclusions

- Les personnes ayant un trouble grave de comportement
- Les personnes ayant une déviance sexuelle
- Les personnes nécessitant des injections
- Les personnes ayant un handicap physique seulement
- Les fugueurs

#### Les services fournis

- L'hébergement dans l'un de nos pavillons
- Les repas et les collations selon un menu établi par un diététiste et respectant les particularités alimentaires notées au dossier vacancier (selon notre politique alimentaire)
- L'administration de la médication selon les ordonnances du médecin
- Le matériel d'activités

#### Les services non-inclus

- Le transport
- La literie (prévoir des draps et des couvertures ou un sac de couchage et une taie d'oreiller).